

**MAIRIE
D'
ASCROS**



06260 ASCROS

☎ 04.93.05.84.21
Télécopie :
04.93.05.68.24

ASCROS, le 31 août 2026

Compte-rendu de la Réunion, en Mairie d'ASCROS, du Conseil Municipal

Samedi 29 Août 2026 à 9 heures

Président : Vincent GIOBERGIA.

Élus présents : BAILET Patrick, BASSI-CARLIN Colette, CASTANER Sylvie, CUEVAS Thomas avec procuration à BAILET Patrick, DILMI Henri, GIOBERGIA Vincent, PENARANDA Corinne avec procuration à DILMI Henri, REBUFFEL Nathalie, VALLET Frédérique, VALTIER Jean-Luc.

Absent excusé : VALTIER Jean-Charles

Secrétaire de séance : VALLET Frédérique désignée à l'unanimité.

=====

Ordre du Jour : Ecole AUBE Césaire, et RPI ; Employés communaux ; Appartements communaux ; Bar-Restaurant communal ; Travaux communaux : Table d'orientation, Réhabilitation des ruelles du Village (délibérations) ; ... Plaque commémorative Alain RAYBAUD ; Requête de Mme Elodie BIGOTTI ; Requête de Mme Chantal LLINARES ; Ferme Thérapeutique d'Ascros, et Association partenaire ISATIS ; Divers.

0) Ouverture de la séance à 9 heures :

Réunion initialement prévue à 10 h 30, mais avancée officiellement à 9 h en raison de la dernière messe du Père Laurent ISNARD à 11 h à ASCROS.

Ouverture de la séance à 9 h.

Compte-rendu de la séance du 5 juin 2026 : RAS

Compte-rendu adopté à l'unanimité.

1) École AUBÉ Césaire et RPI :

- Effectifs 2026/2027 : ASCROS 12 élèves
LA PENNE : 11 élèves
- Travaux CCAA : protections imposées par le plan VIGIPIRATE → en attente des devis du ferronnier désigné. Courrier à faire à la CCAA pour demander un plan des travaux à venir.
- La fuite d'eau dans la petite salle de repos a été réparée.

2) Emplois communaux :

- Renouvellement du contrat de bibliothécaire de Mme Valérie LUSTEAU au sein de la Bibliothèque Anna DAO, pour un an (01/07/2026 – 30/06/2027). Lundi / Samedi de 15 h à 18 h → 6 heures hebdomadaires.
- Entretiens individuels annuels à faire pour tous les employés communaux, sauf pour M. Jean-Christophe LENTINI, déjà fait.

3) Appartements communaux :

- Gîte communal 2031 : Recherche de fuite à faire, en attente rendez-vous de l'expert en assurance.
- Appartement 2028 : pas de nettoyage fait au départ du locataire de la période janvier / juin 2026. Travaux de carrelage à faire par l'entreprise Nicolas JUGLARIS → début septembre 2026. État des lieux de sortie du locataire de la période juillet / août 2026 → à faire le 31/08/2026. Nouveau loyer mensuel : 260,00 euros avec nettoyage complet par le locataire.

Vote : Pour, à l'unanimité

4) Bar-Restaurant communal :

- Fin de contrat de gérance : le 31 août 2026.
 - Demande de Mme Corinne PENARANDA : propose de prolonger l'ouverture du Bar-Restaurant durant le mois de septembre 2026, du vendredi soir au dimanche soir, avec gratuité du loyer, des contrats d'électricité et d'eau. Refusé par la commune.
- Mme Corinne PENARANDA refait une nouvelle proposition avec uniquement la demande de gratuité pour le loyer du Bar-Restaurant, durant le mois de septembre et éventuellement du mois d'octobre avec une ouverture de l'établissement du vendredi soir au dimanche soir.

Vote : Pour, à l'unanimité moins une abstention

- Mise en place d'une Commission Communale pour la sélection de nouveaux repreneurs du Bar-Restaurant, composition :
Vincent GIOBERGIA, BAILET Patrick, BASSI-CARLIN Colette, DILMI Henri, REBUFFEL Nathalie, VALLET Frédérique.

Vote : Pour, à l'unanimité

5) Travaux communaux :

- Table d'orientation : en fabrication, avec l'accord des services du protocole du Prince Albert II de Monaco ;
- Réaménagement des rues du village (selon le dossier du bureau d'études ALVETEC) → 2 dossiers subventionnés par la Dotation Cantonale d'Aménagement 2026 et le produit des Amendes de Police.
 - Montée du Château sous le Monument aux Morts : 98 750,00 euros HT, avec le bureau d'études ALVETEC. Part communale égale à 20 %.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Rue de la Fuont Basse : 35 000,00 euros HT. Part communale égale à 20 %.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Recensement de la voirie communale : prestation d'accompagnement réalisée par les services de LA POSTE : Inventaire et Qualification de toutes les voies de l'ensemble de la commune (IQV). Coût de la prestation 2 700,00 euros HT.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Groupement de commandes Reliure : réalisation de reliures administratives cousues de registres. Délibérations et arrêtés de la commune d'ASCROS, depuis l'année 2020. Marché réalisé par le Centre de Gestion des Alpes-Maritimes.

Vote : Pour, à l'unanimité

6) Plaque commémorative « Alain RAYBAUD » :

- La Municipalité d'ASCROS, sur la proposition du Maire, Vincent GIOBERGIA, souhaite mettre en place une plaque commémorative en l'honneur de Monsieur Alain RAYBAUD, ancien 1^{er} Adjoint. Cette plaque nommerait l'Espace de boules Alain RAYBAUD, situé à l'emplacement des terrains, sous le petit chapiteau, en montant à Sainte Brigitte.

Vote : Pour, à l'unanimité

7) Requêtes :

- Requête de Mme Élodie BIGOTTI :

Signale l'état détérioré des escaliers menant à la rue Souta Barri. La rambarde est endommagée et désolidarisée de son point d'ancrage et représente un danger pour les piétons qui s'y appuient. La marche la plus basse des escaliers est également très détériorée. Mise en sécurité à prévoir rapidement par les services communaux.

- Requête de Mme Chantal LLINARES :

- Propose d'afficher les numéros de téléphone des élus de la commune d'ASCROS, sur la Place Centrale accompagnés des numéros des Services Publics. Une affiche sera mise en place.

- Évoque les problèmes d'arrivée d'eau que rencontrent les habitants situés le plus haut sur la commune et équipés de surpresseurs → lors de toute remise en eau, purger les canalisations pour éviter l'air → une demande sera adressée aux services de la REAAM.

- Risque incendies : poser une borne à incendie plus haut que celle déjà en place pour préserver les maisons hautes → à voir avec le Capitaine des services incendies de Puget-Théniers et la Municipalité.

- Entraide à ASCROS : mobiliser des personnes pour l'entraide des plus âgés. Dans le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) les personnes fragiles sont répertoriées (avec, pour chacune, un tuteur) et sont régulièrement appelées par les élus.

- Signale que le chemin de Sainte-Anne est vraiment très étroit, après le lavoir, à plusieurs endroits.

- Requête de Mme Monique PRICKODKO :

Signale un problème de chaussée endommagée au niveau d'une bouche à clé au hameau de Rourebel. Un courrier sera adressé à l'ARD Cians Var.

- Assainissement :

- Projet d'assainissement Barma / Balmon (19 habitations / tous les contrôles n'ont pas été faits) étude en cours par la REAAM.

Réunion de mise au point sur le secteur prévue le 23 septembre 2026, entre les services de la REAAM et la Municipalité.

- Projet de réalisation d'une micro station d'épuration au Hameau de Rourebel par la REAAM : 30 habitations concernées.

8) Ferme Thérapeutique d'ASCROS et association ISATIS :

L'établissement nécessite un nouvel audit de l'ensemble des bâtiments qui permettra de revoir le budget des travaux.

L'ordre de service a été signé par M. le Maire, et les travaux seront suivis par les services compétents de l'Agence 06 et la CCAA du Puget-Théniers.

9) Divers :

- Transport à la Demande (TAD ASCROS/PUGET-THÉNIERS) prolongé de 4 mois → à voir avec la CCAA et le Département pour la solution à venir.

- Demande de subvention de Mme Rose-Marie DALMAS présidente de l'association « Un autre regard » située à SAINT PIERRE 06260. Membre d'honneur Emma AUTHIÉ. 150,00 euros.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Conseil des Jeunes : à revoir avec toutes les modalités administratives, préconisées règlementairement par l'Association des Maires.

- Modification des statuts du PNR des Préalpes d'Azur :

Retrait de la commune d'AIGLUN et adhésion de la commune de CONSÉGUDES.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Fête du Parc des Préalpes d'Azur : Dimanche 27 septembre 2026 à COLLONGUES.

- Les Amis du Château d'ASCROS :

Association pour la préservation du Château d'ASCROS, en partenariat avec la Mairie et la Fondation du Patrimoine. Convention tripartite à venir.

Le projet s'appuie sur le modèle de la rénovation du château de la Reine JEANNE de GUILLAUMES.

Vote : Pour, à l'unanimité (délibération de principe)

- Samedi 19 septembre 2026 : Journée du Patrimoine (présentation du projet détaillé de l'Association des Amis du Château d'ASCROS.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire procède à la clôture de la séance à 11 heures, en saluant et en remerciant toute l'Assemblée, après avoir laissé la parole au public.

**Mme la Secrétaire de séance,
Frédérique VALLET**

**M. Le Maire,
Vincent GIOBERGIA**